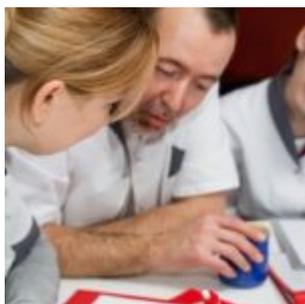


# Masseurs-kinésithérapeutes



A l'occasion des vœux pour cette nouvelle année, l'Ordre a dévoilé une liste de propositions destinées à orienter la profession vers les nouveaux besoins de santé, liste qui sera présentée officiellement lors de la grande conférence de santé prévue en février 2016.

Parce qu'il faut anticiper la kinésithérapie de demain, qui devra relever des défis importants comme par exemple la mise en place de nouvelles coopérations interprofessionnelles, ou le développement de nouvelles compétences, mais qui devra aussi trouver sa place au sein des nouvelles technologies de la rééducation (objets connectés, télémédecine, serious games...). Et parce qu'il faut aussi faire évoluer l'offre de soins, réfléchir à la répartition des praticiens sur le territoire, et aux difficultés que certains rencontrent dans les déserts médicaux, l'Ordre a travaillé à l'occasion de la préparation de la conférence de Santé de février prochain sur des propositions à présenter aux pouvoirs publics. Ces 18 propositions doivent permettre de faire avancer la profession pour mieux répondre aux besoins de santé de demain.

Parmi les propositions, on trouve par exemple : réformer et revaloriser le statut des kinésithérapeutes salariés, développer et encourager la recherche en lien avec la kinésithérapie, ou encore mettre en place des enseignements universitaires partagés entre filières médicales et filière kinésithérapique.

[Contributions écrites du Conseil National de l'Ordre des](#)

Masseurs Kinésithérapeutes à la grande conférence de la Santé

© 2015 Les Echos Publishing